

Impayés chez SFR : Syntec Numérique saisit les services de l'Etat

Face aux pratiques de SFR époque Altice, que nous avons abondamment [décrites dans un précédent article](#), le Syntec Numérique, le syndicat professionnel des SSII et éditeurs de logiciels, a décidé de saisir le Médiateur des relations interentreprises et de l'innovation, **Pierre Pelouzet**. Dépendant du ministère de l'Economie, le service que dirige cet ex-directeur des achats groupe de la SNCF a pour mission de rééquilibrer les relations entre clients et fournisseurs, via la mise en place de médiations.

« *Nous comptons beaucoup sur le médiateur pour trouver une solution à cette situation* », explique **Guy Mamou-Mani**, le président de Syntec Numérique, qui explique avoir saisi ce service de l'Etat voici environ une semaine. « *Jamais avant SFR, je n'avais été autant sollicité par nos adhérents au sujet de mauvaises pratiques d'un donneur d'ordre, ajoute Guy Mamou-Mani. Même des entreprises hors du secteur du numérique m'appellent !* »

« **Fragilisation des TPE ou PME** »

De facto, comme nous l'expliquions dans [notre enquête](#), depuis sa reprise en main par Altice, SFR a mis une **pression énorme sur ses fournisseurs, gros comme petits**. Retards de paiement, renégociations de contrats sous pression, délais dans la signature de bordereaux de commandes, arrêts des maintenances... Si le sujet est sur toutes les lèvres depuis quelques semaines, c'est dans un climat de peur et de paranoïa généralisée que s'expriment nos interlocuteurs. Nombre de fournisseurs évoquant « *une énorme tension* ». « *Ces pratiques aboutissent à une fragilisation des TPE ou PME, qui n'ont pas le pouvoir de s'exprimer et qui font face à procédés proches du chantage. C'est pour cela que Syntec Numérique a choisi de s'en mêler* », ajoute Guy Mamou-Mani.

La politique d'Altice, la holding de Patrick Drahi (au centre de la photo) qui contrôle Numericable-SFR, consiste visiblement à remplacer une bonne partie des prestataires, présents en grand nombre chez SFR, par des opérationnels de l'opérateur. Tant sur la gestion du réseau que sur les systèmes d'information. « *Nous n'intervenons pas sur la politique de sous-traitance des donneurs d'ordre. Mais ces changements de stratégie doivent s'effectuer dans le respect des engagements pris* », ajoute le président du syndicat professionnel.

Les méthodes SFR époque Altice ne constituent toutefois **pas une surprise** pour une des sources anonymes que nous avons interrogée et qui a une bonne connaissance des relations commerciales dans l'industrie des télécoms. Pour elle, ces pratiques ne sont que l'illustration du système Altice, déjà mis en œuvre lors du rachat d'autres activités. Récemment, nos confrères de BFM [rappelaient](#) que Numericable et sa société sœur Completel ont, depuis 2008, été **condamnés pas moins de 12 fois pour des factures impayées** par le seul tribunal de commerce de Paris. Dans 9 autres cas, les deux sociétés ont échappé à la condamnation en réglant ses ardoises juste avant le jugement.

A lire aussi :

[L'accès au très haut débit de Numericable-SFR se paye cher](#)

[Patrick Drahi \(Altice\) : « Faire de SFR-Numericable un champion national »](#)

[Le DSI de Numericable arrive chez SFR pour réduire les coûts de l'IT](#)